

RAPPORT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Le 16 septembre 2009, j'ai donné l'avis public d'élection à l'effet que le poste de maire et les postes de conseillers 1, 2, 3, 4, 5 et 6 étaient ouverts aux candidatures. J'ai également nommé M^{me} Odette Bazinet aux postes de secrétaire d'élection et d'adjointe au président d'élection.

Le 23 septembre 2009, j'ai accordé la reconnaissance à l'Équipe du Renouveau présentée par son chef, M. Ghislain Schoeb, et j'ai accepté les déclarations de candidature de MM. Ghislain Schoeb au poste de maire et Réjean Bondu au poste de conseiller numéro 1 de l'Équipe du Renouveau.

Le 28 septembre 2009, j'ai déposé la liste électorale et émis le certificat de conformité de ladite liste. De plus, j'ai accepté les déclarations de candidature de M^{me} Carine Gohier au poste de conseillère numéro 6 et de M. Robert Cyr au poste de conseiller numéro 2 de l'Équipe du Renouveau.

Le 29 septembre 2009, j'ai accepté la déclaration de candidature de M. Jacques Gadbois au poste de conseiller numéro 5 de l'Équipe du Renouveau.

Le 30 septembre 2009, j'ai accepté les déclarations de candidature de MM. Hugo Verrette au poste de conseiller numéro 3 et Christian Cousineau au poste de conseiller numéro 4 de l'Équipe du Renouveau.

Le 2 octobre 2009, à 16 h 30, date et heure limites pour produire une déclaration de candidature, un seul candidat par poste avait déposé une déclaration de candidature.

J'ai donc proclamé élues sans opposition les personnes suivantes :

Poste de maire :	M. Ghislain Schoeb
Poste de conseiller numéro 1 :	M. Réjean Bondu
Poste de conseiller numéro 2 :	M. Robert Cyr
Poste de conseiller numéro 3 :	M. Hugo Verrette
Poste de conseiller numéro 4 :	M. Christian Cousineau
Poste de conseiller numéro 5 :	M. Jacques Gadbois
Poste de conseiller numéro 6 :	M ^{me} Carine Gohier

J'ai également émis l'avis public du résultat de l'élection.

Les membres du conseil ont été assermentés le 6 octobre 2009.

Denis Malouin, président d'élection

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides tenue le 13 octobre 2009 à compter de 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. PRÉSENCES
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. RÉSOLUTIONS
 - a) Comités du conseil
 - b) Demande au ministère des Transports – réparations sur le chemin de Sainte-Lucie
 - c) Embauche d'une agente de bureau à temps partiel
 - d) Emprunts temporaires – règlements 490 et 491-09
 - e) Nominations au sein du CCU
 - f) Offre de service de Labo S.M. inc. pour le contrôle des matériaux
 - g) Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
5. AVIS DE MOTION
6. CHÈQUES ÉMIS
7. COMPTES À PAYER
- 7a) COMPTES À PAYER – RÉGLEMENTS
8. DÉPÔT DE RAPPORTS, DOCUMENTS, REQUÊTES, ETC.
 - a) Le directeur général dépose le rapport budgétaire pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2009.
 - b) Le directeur général dépose le rapport du président d'élection.
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE LA SÉANCE

PRÉSENCES

Son Honneur le maire Ghislain Schoeb préside la séance à laquelle assistent M^{me} la conseillère Carine Gohier et MM. les conseillers Réjean Bondu, Hugo Verrette, Robert Cyr, Christian Cousineau et Jacques Gadbois.

Est aussi présent M. Denis Malouin, directeur général.

Rés. : 09-10-199 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de M. le conseiller Robert Cyr, il est résolu unanimement :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté aux membres du conseil par le directeur général.

Rés. : 09-10-200 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Sur la proposition de M. le conseiller Robert Cyr, il est résolu unanimement ;

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre et de la séance extraordinaire du 15 septembre 2009 soient et sont adoptés tel qu'écrits au livre des délibérations.

Rés. : 09-10-201 **COMITÉS DU CONSEIL**

ATTENDU QU' en vertu de l'article 82 du Code municipal, le conseil peut nommer des comités, composés d'autant de ses membres qu'il juge convenable, avec pouvoir d'examiner et étudier une question quelconque;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Jacques Gadbois, il est résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

Que les membres du conseil soient nommés sur les comités suivants :

<u>Membre du conseil</u>	<u>Comités</u>
M. Réjean Bondu	Environnement, président du CCE et services sociaux
M. Robert Cyr	Travaux publics, loisirs et culture
M. Hugo Verrette	Urbanisme, président du CCU et sécurité publique
M. Chrisitan Cousineau	Sécurité publique et environnement (CCE)
M. Jacques Gadbois	Développement économique et travaux publics
M ^{me} Carine Goyer	Loisirs et culture et urbanisme

Que le maire sera d'office membre de tous les comités;

Que toutes autres résolutions traitant du même sujet soient et sont rescindées.

Rés. : 09-10-202

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS –
RÉPARATIONS SUR LE CHEMIN DE SAINTE-LUCIE**

ATTENDU QU' il y a de nombreux ponceaux qui sont soulevés qui occasionnent de nombreux cahots aux automobilistes qui circulent sur le chemin de Sainte-Lucie;

ATTENDU QUE de nombreux nids-de-poule ont fait leur apparition au cours des dernières semaines;

POUR CES MOTIFS,

Sur la proposition de M. le conseiller Robert Cyr, il est résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

Que demande soit faite au ministère des Transports d'effectuer les réparations sur le chemin de Sainte-Lucie, entre le chemin des Hauteurs et la route 329, et ce, avant la venue de l'hiver;

Que copie de cette résolution soit transmise à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

Rés. : 09-10-203

EMBAUCHE D'UNE AGENTE DE BUREAU À TEMPS PARTIEL

ATTENDU QUE M^{me} Lorraine Beauchamp, qui travaille présentement à titre de responsable de la bibliothèque et d'agente de bureau temporaire au secrétariat de l'hôtel de ville, a manifesté son intention de se consacrer seulement à son rôle de responsable de la bibliothèque;

ATTENDU QU' il est nécessaire de remplacer M^{me} Beauchamp à titre d'agente de bureau;

POUR CES MOTIFS,

Sur la proposition de M^{me} Carine Goyer, il est résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

Que M^{me} Lise Pelletier soit et est embauchée à titre d'agente de bureau à temps partiel à compter du 19 octobre 2009, et ce, pour un minimum de 21 heures par semaines, pour une période d'essai de huit (8) mois;

Que la rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective présentement en vigueur.

Rés. : 09-10-204 **EMPRUNTS TEMPORAIRES – RÈGLEMENTS 490 ET 491-09**

ATTENDU QU' en vertu de l'article 1093 du Code municipal, une municipalité peut contracter des emprunts temporaires pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt;

ATTENDU QUE les règlements 490 et 491-09 pourvoyant au branchement de nouveaux puits pour les secteurs du noyau villageois et du Lac Swell ont été approuvés par le MAMROT pour des montants respectifs de 226 800 \$ et 763 800 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. Christian Cousineau, il est résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

Que demande soit faite à la Caisse Populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts de bien vouloir prêter temporairement, et ce, au besoin, des sommes n'excédant pas 226 800 \$ et 763 800 \$ sur les règlements 490 et 491-09.

Rés. : 09-10-205 **NOMINATIONS AU SEIN DU CCU**

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme doit être composé de deux (2) membres du conseil et de cinq (5) contribuables;

ATTENDU QUE deux postes sont présentement vacants au sein dudit CCU;

POUR CES MOTIFS,

Sur la proposition de M. Hugo Verrette, il est résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

Que MM. Jean-François Lanthier et Daniel Walker soient et sont nommés à titre de contribuables au comité consultatif d'urbanisme.

Rés. : 09-10-206 **OFFRE DE SERVICE DE LABO S.M. INC. POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX**

ATTENDU QU' il est nécessaire de réaliser des contrôles de matériaux sur les chantiers présentement en cours dans la municipalité;

ATTENDU QUE le Labo S.M. inc. a soumis une liste de prix pour les différents services dont nous pourrions avoir besoin sur nos chantiers de mise à niveau de nos réseaux d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. Réjean Bondu, il est résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

Que la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides accepte la liste de prix datée du 28 septembre 2009, présentée par le Labo S.M. inc., pour le contrôle des matériaux.

Rés. : 09-10-207

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides a adopté un schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. Christian Cousineau, il est résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

Que la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides accepte de se conformer entièrement audit schéma de risques en sécurité incendie.

CHÈQUES ÉMIS

Le directeur général dépose la liste des chèques émis au cours du mois de septembre 2009 pour un montant de 60 163,50 \$. incluant les salaires.

11094	HYDRO-QUÉBEC	984,23 \$
11095	BELL CANADA	207,73 \$
11096	FINANCIÈRE BANQUE NAT.	14 926,50 \$
11097	LÉVEILLÉ BRIGITTE	65,00 \$
11098	PICARD FRANCINE	338,22 \$
11099	FLEUR DES NEIGES	210 00 \$
11100	LE RÉSEAU MOBILITÉ	191,94 \$
11101	BELL MOBILITÉ	4143 \$
11102	MIN. EMPLOI ET SOLIDARITÉ	102,00 \$
11103	POSTES CANADA	74,63 \$
11104	SCFP	333,97 \$
11105	CAISSE POP STE-AGATHE	131,72 \$
11106	CAISSE POP STE-AGATHE	198,92 \$
11107	CAISSE POP STE-AGATHE	175,20 \$
11108	BANQUE NATIONALE CANADA	175,20 \$
11109	BANQUE NATIONALE CANADA	175,20 \$
11110	BANQUE NATIONALE CANADA	194,26 \$

11111	FONDS DES REGISTRES	26,00 \$
11112	HYDRO-QUÉBEC	877,72 \$
11113	CORP. STE-AGATHE –DES-ARTS	500,00 \$
11114	LE RÉSEAU MOBILITÉ	191,94 \$
11115	BELL MOBILITÉ PAGETTE	107,84 \$
11116	ASS DIR. MUNICIPAUX QC	180,60 \$
11117	MINISTRE DES FINANCES	513,00 \$

DÉBOURSÉS : 20 923,25 \$

SALAIRES : 39 240,25 \$

TOTAL : 60 163,50 \$

Rés. : 09-10-208

COMPTES À PAYER

Sur la proposition de M. le conseiller Hugo Verrette, il est résolu unanimement :

Que le directeur général soit et est autorisé à émettre les chèques pour le paiement des factures de septembre 2009, et ce, pour un montant de 205 122,54 \$.

11118	9079-7895	870,00 \$
11119	STE-AGATHE DIESEL	1 095,26 \$
11120	ALARIE MARCEL	275,87 \$
11121	AUTO VALUE VAL-DAVID	655,60 \$
11122	GODARD BÉLISLE ET ASS.	572,09 \$
11123	BEAUCHAMP LORRAINE	97,68 \$
11124	BIOFILIA INC.	7 040,84 \$
11125	BIO-SERVICES	1 198,65 \$
11126	BOISCLAIR ET FILS INC.	101,72 \$
11127	BOURASSA LTÉE	71,57 \$
11128	BUREAU PLUS MARTIN	612,50 \$
11129	CENTRE DE LOCATION G.M.	511,83 \$
11130	POMPE VILLEMAIRE	2 116,41 \$
11131	CENTRE ÉQUIPEMENTS VERTS	312,92 \$
11132	CHÉNIER ISABELLE	50,00 \$
11133	C.L.B. UNIFORMES	300,76 \$
11134	COMMERCIAL MAINTENANCE	995,00 \$
11135	C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES	108,32 \$
11136	CYR ROBERT	338,40 \$
11137	DUBOIS ANDRÉ	420,00 \$
11138	EBL INC.	293,77 \$
11139	ELITE FORD	51,40 \$
11140	ÉQUIPEMENTS MONTRÉAL	2 757,48 \$
11141	EUGÈNE MONETTE	27,07 \$
11142	EXCAVATION JUTEAU	14 660,77 \$
11143	EXC. RÉAL VAILLANCOURT	32,565,41 \$
11144	FER ET MÉTAL STE-AGATHE	3 086,41 \$
11145	GUILLEMETTE	965,09 \$
11146	HÉMOND JEAN	341,00 \$
11147	JEAN DAMECOUR ARCHITECTE	2 257,50 \$
11148	ESTHÉTIQUE S.AGATHE	169,31 \$
11149	LORTIE ET MARTIN	496,71 \$
11150	MALOUIN DENIS	166,10 \$
11151	MACHINERIE ST-JOVITE	4 656,21 \$

11152	MICHELIN AMÉRIQUE DU NORD	11 302,63 \$
11153	MINISTRE DES FINANCES	71 108,00 \$
11154	MOTEURS STE-AGATHE	253,86 \$
11155	MUNICIPALITE DE LANTIER	156,00 \$
11156	MUNICIPALITÉ VAL-DES-LACS	620,00 \$
11157	PETITE CAISSE	192,96 \$
11158	PÉTROLES CREVIER	3 186,47 \$
11159	PEP DES VÉHICULES LOURDS	434,56 \$
11160	PÉTROLES PAGÉ	6 342,47 \$
11161	PLOMBERIE BRÉBOEUF	230,27 \$
11162	PLOUFFE PIERRE	846,56 \$
11163	POSTE DE CAMIONNAGE	15 788,97 \$
11164	POMPAGE MT TREMBLANT	45,15 \$
11165	PROTECTRON LAURENTIDES	41,43 \$
11166	RECYCLAGE STE-ADELE	1 631,42 \$
11167	RÉPARATIONS J.M. CORBEIL	45,15 \$
11168	REMORQUES DES MONTS	273,67 \$
11169	RESTHOTEL	367,13 \$
11170	RÉNOVATION STE-AGATHE	131,33 \$
11171	R.M. LEDUC ET CIE	174,13 \$
11172	SARRAZIN PNEUS	339,36 \$
11173	SBVR TECHNIQUE	2 596,13 \$
11174	S.C.F.P.	470,15 \$
11175	SCHOEB FRANCINE	13,50 \$
11176	SCHOEB GHISLAIN	2 499,64 \$
11177	SECUTROL INC.	651,29 \$
11178	S.P.C.M.	408,05 \$
11179	SSQ GROUPE FINANCIER	2 305,36 \$
11180	VERRETTE HUGO	338,40 \$
11181	VILLE STE-AGATHE	169,31 \$
11182	VIAU ALBERT	507,94 \$
11183	YVON MARINIER	11,29 \$
11184	S.C.F.P.	1 400,31 \$

DÉBOURSÉS : 205 122,54 \$

Rés. : 09-10-209

COMPTES À PAYER – RÈGLEMENTS

Sur la proposition de Hugo Verrette, il est résolu unanimement :

Que le directeur général soit et est autorisé à émettre un chèque à l'ordre de 9088-9569 Québec inc. au montant de 142 882,85 \$ incluant les taxes applicables en paiement du décompte progressif numéro 1 relatif au règlement numéro 491-09.

DÉPÔT DE RAPPORTS DOCUMENTS, REQUÊTES ETC.

Le directeur général dépose le rapport budgétaire pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2009.

Le directeur général dépose le rapport du président d'élection.

Le directeur général dépose les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS (de 19 h 44 à 19 h 54)

Quelques questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes présentes dans la salle.

Rés. : 09-10-210 **LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 54**

Sur la proposition de M. le conseiller Jacques Gadbois, il est résolu unanimement :

Que la séance soit levée à 19 h 54.

Ghislain Schoeb
Maire

Denis Malouin
Directeur général